

... nutilà; le témoin fut réveillé par une lumière anormale qui entraînait dans sa chambre. Il se leva et se rendit à sa fenêtre. Tout le paysage baignait dans une luminescence bleutée, comme s'il y avait eu un fort clair de lune, mais il n'y avait pas de lune. Intrigué par cette luminosité, le témoin ne put en déterminer la source. Puis, à 200 m de la maison, il remarqua une forme blanche reposant au sol au pied d'une haie. La première remarque qui lui vint à l'esprit fut qu'il s'agissait certainement d'un de ses veaux. En effet, M. CARTON avait laissé ses bêtes dans un pré au-dessus et il se dit que l'une d'entre elles avait dû franchir la haie et était peut-être malade. La forme blanche mesurait environ 2 m de long et ressemblait bien à un veau mais le témoin la trouva tout de même bien " claire " (lumineuse). Même sous la luminosité qui baignait la campagne, un veau n'aurait pas dû apparaître aussi lumineux. Et à la fin, M. CARTON finit par conclure que cela était vraiment très étrange et que la lumière inexplicable provenait de cette " chose ". Il alluma et commença à s'habiller. Au bout de quelques minutes, il fut prêt. Il sortit, contourna sa maison et constata alors que tout avait disparu.

Le lendemain, il se rendit sur les lieux, et ne découvrit aucune trace. A tout hasard, il prévint la gendarmerie de BELLEGARDE qui se livra à une enquête sur le terrain. Enquête qui ne révéla rien.

HISTORIQUE.- La relation sommaire et déformée des faits fut publiée dans CENTRE MATIN du 04/II/1954. L'enquête suivante appartient donc à la série normale des contre enquêtes sur la vague 1954.

LE TEMOIN.- Nous avons retrouvé M. Camille CARTON, âgé de 75 ans. Bien que les faits remontent à près de 20 ans, ils sont restés vivaces dans sa mémoire. Le témoin se livra même pour nous à une re-

constitution de ses faits et gestes de cette nuit là. Il nous montra les lieux et nous donna de nombreuses explications.

C'est un agriculteur simple et direct dont la bonne foi ne saurait être mise en doute.

LES LIEUX.- ST SALVAIN DE BELLEGARDE est situé dans la Marche Creusoise, c'est-à-dire dans un paysage vallonné de prairies et de bois (taillis). C'est une région à la fois pauvre et peu peuplée où les rares fermes sont groupées en petits hameaux. Si nous pouvons nous permettre de porter une appréciation, nous dirons que les lieux sont extrêmement propices à faire passer inaperçus toutes manifestations possibles de " Soucoupes Volantes ". D'ailleurs, aucun autre cas ne fut depuis enregistré dans la région. L'atterrissage en question se produisit à 200 m environ de la maison du témoin, au pied d'une haie, sous un chêne. S'il n'y avait pas eu la curieuse luminosité qui baignait l'endroit, l'objet par lui-même serait passé inaperçu. Il aurait été pris pour un veau jusqu'au bout et seule l'absence de traces de sabots sur les lieux aurait pu paraître étrange au témoin.

NOTE.- Elle fut aisée dans la mesure où il fut possible de retrouver le témoin. De plus, nous eûmes la chance de rencontrer M. Fernand CARTON, fils de notre témoin direct et qui nous apporte des renseignements complémentaires très intéressants. En effet, cette nuit-là, M. Fernand CARTON se réveilla lui aussi mais ne se leva pas. Il remarqua bien une lueur bizarre qui filtrait dans sa chambre mais comme sa fenêtre était orientée dans la direction opposée; il ne vit pas la chose. Toutefois, à un moment il eut conscience qu'une lueur intense (comme celle d'un arc électrique) traversait le ciel à vive allure pour disparaître en direction du SUD. Il n'y porta pas particulièrement attention, mais le lendemain, lorsque son père lui fit part de son observation, il rapprocha les deux faits. C'est lui aussi qui le lendemain se rendit sur les lieux de l'atterrissage. Le sol était

normalement ~~assez~~ détrempé et malgré cela, il ne releva aucune trace. L'herbe n'était ni tassée, ni aplatie, et la terre n'était ni sèche, ni plus humide qu'ailleurs. A croire que tout cela n'avait été qu'un simple rêve. Ce qui bien sûr n'était pas le cas. Et ce n'est pas la première fois que les "Soucoupes Volantes" passent sans laisser de trace. De plus, il est bon de noter que durant son observation, M. Camille CARTON, put voir (grâce à la luminosité qui régnait) ses bêtes dans le pré un peu plus haut. Elles ne semblaient pas le moins du monde incommodées par la mystérieuse présence lumineuse. Par la suite, le témoin ne constata chez elles aucune perturbation et lui-même ne souffrit d'aucun trouble physiologique. Une enquête sur place fut effectuée par la brigade de Gendarmerie de BELLEGARDE qui communiqua le fait à la presse. De la discussion qui s'établit entre les gendarmes et le témoin, il ressortit que c'était certainement le fait d'avoir allumé la lumière dans la chambre (lorsque le témoin se décida à s'habiller pour aller voir) qui provoqua le départ de l'objet. Départ dont le témoin fut imparfaitement le témoin. Les gendarmes déclarèrent même que le témoin aurait dû essayer de s'approcher sans avoir allumé chez lui. Seulement voilà, avant de constater la disparition de la chose, le témoin n'avait pas du tout conscience de se trouver face à une Soucoupe Volante. Et dans ces conditions, pourquoi aurait-il pris des précautions pour s'approcher d'un de ses veaux qu'il croyait malade ?

L'élément étonnant de cette observation réside dans la description des phénomènes lumineux qui se manifestèrent. L'objet en lui-même n'était pas très lumineux puisqu'au début il put être confondu avec un veau. Et pourtant sa quasi absence de luminosité fut suffisante pour éclairer le sol sur un rayon de 200 m au moins. Il serait peut-être plus exact de dire que l'objet baignait dans une lumière car le témoin ne prétendit jamais qu'elle était émise par lui (dans ces conditions l'objet aurait dû être particulièrement aveuglant et ce n'était

le cas. Le témoin ne fit que rattacher les 2 phénomènes : objet -
mière l'un à l'autre. Qui plus est, cette lumière était uniforme.
lointain était éclairé avec la même intensité que l'environnement
médiate de l'objet (comme s'il s'était agi d'un clair de lune,);
dis ce n'en était pas un).

tuellement, un tel phénomène demeure inexplicable et ce n'est pas
plus la Terre fois que la lumière " émise " par une Soucoupe
lante nous demeure incompréhensible. Il y a là une autre forme de
rayonnement para-lumineux " que nous pouvons juste répertorier faute
pouvoir la comprendre.

tant à l'objet lui-même, et bien que le témoin en ait eu une image
parfaitement nette, il ne put en préciser la forme.

out au plus, put il dire que c'était allongé, que c'était blanc,
ce ça avait la " forme " et la taille d'un veau couché....

outons encore que le témoin insista sur le fait qu'il ne savait et
ne comprenait pas ce que c'était mais qu'il n'avait vu aucun être
ou autre marsouin ou j'sais pas quoi...." évoluer autour de la
orme.

es photographies et relevés des lieux furent effectués.